

PV du CA du 31 mars 2012

Salle Pierre Cernéa, bâtiment de Stomatologie de la Salpêtrière

MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION 2012

PRESIDENT

Lotfi BENSLAMA
0 607 858 145

PREMIER VICE-PRESIDENT

Franck BOUTAULT
0 561 772 397

PAST-PRESIDENT

Joël FERRI
0 320 446 379

SECRETAIRE GENERAL

Pierre BRETON
0 478 861 937

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Xavier POUYAT
0 247 611 630

TRESORIER

Patrick Yves BLANCHARD
0 139 623 562

TRESORIER ADJOINT

Pierre SABIN
0 685 810996

Cyrille CHOSSEGROS

REDACTEUR DE LA REVUE

Hervé BENATEAU

François CHEYNET

Pascal DELCAMPE

Jean-Pierre FUSARI

Christophe MEYER

Christian PAULUS

Blandine RUHIN PONCET

Benoit PHILIPPE

Gérard POUIT

Narcisse ZWETYENGA

www.sfscmf.fr

MARYSE CUROT

ASSISTANTE DE DIRECTION
EMAIL : CONTACT@SFSCMF.FR
TEL : 06 81 83 38 37
6, RUE DE LA CONTRIE
44100 NANTES

Membres présents

Lotfi BENSLAMA	Christian PAULUS
Patrick Yves BLANCHARD	Benoit PHILIPPE
Pierre BRETON	Gérard POUIT
François CHEYNET	Xavier POUYAT
Joël FERRI	Blandine RUHIN (le matin)
Jean Pierre FUSARI	Pierre SABIN
Christophe MEYER	Narcisse ZWETYENGA

Membres excusés

Hervé BENATEAU	Cyrille CHOSSEGROS
Franck BOUTAULT	Pascal DELCAMPE

Le Docteur F DUJARRIC, invité au CA était présent en début d'après midi pour le point concernant le DPC.

1. *Approbation du PV du CA du 3 février 2012*

François Cheynet propose de transmettre le procès verbal de chaque CA par document google afin que chaque membre puisse apporter les corrections souhaitées en utilisant des couleurs différentes.

A propos de l' ODMF et du responsable désigné pour représenter la société, Christian Paulus doit contacter J B Kerbrat.

Lui même étant mandaté depuis janvier dernier et Jean-Pierre Fusari s'étant proposé récemment, **les deux candidatures sont acceptées par les membres présents du CA pour ce rôle.**

Le président, L Benslama rappelle que tous les représentants de la société auprès des autres sociétés, sont tenus de faire un compte rendu à la SFSCMF et qu'ils ne doivent pas prendre certaines décisions sans l'avis du conseil d'Administration de la SFSCMF.

Le PV du 3 février est validé et il est à publier sur le site web.

2. *Appel au Président de la Fédération pour l'organisation d'un séminaire ou d'assises internes de la spécialité sur la question du DESCO.*

L Benslama rappelle, qu'au niveau de la société, les activités scientifiques ne doivent pas souffrir de problématiques extérieures.

La Fédération regroupe toutes les spécialités de la discipline. Le président demande au CA l' autorisation de saisir le président de la Fédération, Joël Ferri, ici présent, officiellement, par courrier, pour réunir toutes les sociétés de la discipline, afin de

faire une synthèse du DESCO, d'élaborer un rapport clair ("rapport blanc") pour donner des précisions sur l'état actuel du dispositif.

La société a besoin de travailler et surtout d'avancer sans d'autres problématiques. Elle ne peut avoir le luxe de remplir le temps de ses conseils d'administration avec de telles problématiques.

Le CA donne son aval pour une consultation des différentes spécialités de notre discipline.

L Benslama conclut en précisant son intention : faire un courrier au président de la Fédération pour une réunion avec les représentants de chacune des différentes instances : le Pr Méningaud, les maxillos de ville et chaque groupe de la Fédération qui doit missionner 2 ou 3 représentants chacun.

Cette réunion aboutirait à un rapport blanc du DESCO avec une analyse juridique, B Philippe en sera le rapporteur.

3. Relations avec la SFMCB

Leur président, le Dr Damien Duran (Toulouse), a contacté L Benslama pour un rapprochement entre les deux spécialités (réalité à prendre en compte du fait du DESCO). L'entretien a porté sur les modalités et ce qui a été suggéré est :

- un affichage de partenariat pour les congrès,
- des invitations officielles,
- l'accueil des internes du DESCO par chacune des 2 sociétés,
- la possibilité de réserver des tarifs privilégiés aux congrès,
- de communiquer les listings adhérents,
- d'avoir des sessions dédiées au cours des congrès de chaque société,
- une fusion des deux revues.

Le CA donne mandat à Cyrille Chossegros pour échanger avec la SFMBC dans le but de faire un rapprochement, les invitations des présidents aux congrès sont validées.

Le tarif privilégié des inscriptions est discuté :

Il a été voté en conclusion de **la discussion, qu'il n' y aurait pas de tarif privilégié pour l'inscription au 48ème congrès des membres SFMBC** (différentiel symbolique minime, logistique difficile). Le plus intéressant pour eux est de leur réserver des communications.

4. Point rajouté : Recommandation biphosphonates (Blandine Ruhin)

B Ruhin annonce tout d'abord qu'elle fera son possible avec Françoise de Saint Pierre pour rédiger ce travail à temps pour le congrès.

F de Saint Pierre vient d'envoyer la première mouture (35 pages). Plusieurs spécialités sont impliquées, un courrier leur sera envoyé avec une réunion du Groupe de Travail le 11 mai pour une relecture. Elle précise que pour suivre la démarche protocolaire, la liste de ces représentants doit être déterminée par les sociétés elles mêmes. En ce qui concerne la SFSCMF, les docteurs Fusari, Maes et Pouyat sont choisis. B Ruhin doit encore faire la demande à quelques sociétés dont la société de pédiatrie.

L Benslama cite l'IMCI qu'il a contacté par l'intermédiaire de Patrick Missika qui lui a dressé une liste de 6 conférenciers : Georges Khoury, G Drouet, Isabelle Kleinfinger, Anne Benhamou, Michaël Corcos, et Marc Bert. Un choix devra être fait et communiqué à P Missika.

5. Proposition pour le 3ème vice président

L Benslama rappelle l'alternance entre hospitaliers et libéraux, un libéral serait donc appelé pour 2015. Christian Paulus se porterait éventuellement candidat de même que Jean Pierre Fusari.

A rediscuter lors du prochain CA

6. Point sur le site internet

Sur la page d'accueil : il faut ajouter un bandeau défilant, clignotant qui permettra de publier diverses annonces nouvelles sur le congrès ou autres.

J Ferri et F Cheynet pourront contacter l'informaticien Rémi Provost afin de se former pour animer leurs pages respectives, L Benslama l'a fait très facilement.

Sur la page "membres d'honneur", deux possibilités prêtent à discussion : mettre un seul membre d'honneur par année et en exergue, exemple donné par X Pouyat : le pr Tessier, étant le maître de la spécialité, nommé dans le Top Mondial des chirurgiens du XXème siècle aux USA, ou, comme le souhaiterait L Benslama, rattraper le retard et déposer plusieurs CV et photos de membres d'honneur. Combien faut il en accepter par année ?

L Benslama énonce que le CA peut décider de ceux qui sont DCD et les autres doivent être acceptés en Assemblée Générale.

Sur ce, X Pouyat rappelle que dans les statuts, c'est au CA de proposer des membres et à l'AG, de décider. L. BENSLAMA rappelle que les statuts sont en cours de révision et que ces règles pourraient être assouplies pour rattraper le retard et permettre aux jeunes de mieux connaître le passé glorieux de nombre de nos maîtres.

Le prochain CA devra trancher cette question.

Il sera proposé aux informaticiens (idée de B Philippe) d'être présents au 48ème congrès sur l'exposition en leur allouant un stand afin qu'ils puissent proposer leur aide à tous les membres qui ont du mal à se connecter au site web et se faire un peu de publicité pour leur propre société. L'information ayant été donnée, Rémi Provost n'a rien contre à priori.

7. Point sur le congrès 2013

Le professeur F Boutault ne pouvant se rendre disponible a envoyé son pré programme à L Benslama.

Le congrès 2013 aura lieu les 19, 20 et 21 septembre 2013 au palais des Congrès de Versailles et aura pour thème "**Chirurgie assistée par ordinateur - Apport des techniques nouvelles, neuronavigation**".

A propos de "simulation par ordinateur", C Meyer pense qu'il faut proposer "la simulation pédagogique" qui est déjà réalisée en Franche Comté.

X Pouyat souhaiterait que les présidents et ex présidents transmettent les numéros des chapitres concernés dans leur congrès respectifs.

Pré programme 2013 :

Thème 1 : Reconstruction maxillo- orbitaire assistée par ordinateur

Computer assisted orbital et medifacial reconstruction

Thème 2 : Implants prothétiques sur mesure en reconstruction crano-faciale

Custom made prosthetic implants for craniofacial reconstruction

Thème 3 : Reconstruction mandibulaire assistée par ordinateur

Computer assisted mandibular reconstruction reconstruction

Thème 4 : Chirurgie orthognathique assistée par ordinateur

Computer assisted orthognathic surgery

Thème associé : simulation chirurgicale – simulation des tissus mous

Thème 5 : Implantologie dentaire assistée par ordinateur

Computer assisted dental implants placement

Thème 6 : Chirurgie endoscopique maxillo-faciale

Endoscopic maxillofacial surgery

Responsables pressentis au 30 mars 2012 :

Thème 2 : Florian JALBERT (Toulouse)

Thème 4 : Benoit PHILIPPE (Paris)

Thème 5 : Serge ARMAND (Toulouse)

8. *Point sur les "relances d'Elsevier Masson aux membres de la société*

Les Editions Elsevier Masson proposent à certains membres de la société chaque année un abonnement à la revue avec remise de 20% en passant directement par eux. Ce point a déjà été traité lors d'autres CA et les décisions prises ont été entérinées.

Il est proposé que les membres actifs à jour aient la possibilité d'accéder à une vingtaine de titres sur le site web de la SFSCMF à prix minorés. Les membres de la profession seraient les responsables du filtrage.

Il est important de donner aux membres de la société de plus en plus de privilèges sous la condition d'être inscrit.

Un encart gracieux (pendant 3 mois environ) serait donné à Masson sur le site.

PY Blanchard souhaiterait rencontrer un commercial de la maison d'édition, et le Comité de Rédaction pourrait inviter le trésorier.

9. *Points sur le congrès 2012*

- Posters électroniques : Sur les 2 devis d'eposters reçus le président a choisi la société MCO pour des prestations tarifées à 9400 €, qui comprennent 6 bornes pour une centaine de posters électroniques. Dans la proposition envoyée, deux options de paiement sont exposés, la 1ère où la SFSCMF se charge de trouver le financement (elle même ou partenariats) et la deuxième où la SFSCMF donne son accord à MCO pour rechercher des sponsors en démarchant directement les partenaires de la société.

Les membres du CA valident les posters électroniques

Un accord est donné par les membres présents du CA pour que MCO cherche directement des sponsors mais sans solliciter les partenaires habituels et fidèles de la société. J Ferri conseille néanmoins de surveiller la trésorerie de la société.

Parmi les 20 meilleurs posters choisis par un jury (présidé par Pierre Breton) un d'entre eux sera promu premier prix. P Breton organisera les modalités de ce concours. L Benslama souhaiterait aménager les sessions posters, le matin de 7h30 à 8h30. PY Blanchard pense que les séances matinales peuvent poser problème : ouverture inhabituelle du palais des Congrès et absence des laboratoires à ces horaires avancés.

- Il est prévu une troisième salle de conférences pour les jeunes et le président demande un volontaire pour s'occuper des communications des internes. François Cheynet est volontaire ?

Le président de l'AFJCMF, le dr Savoldelli sera invité le 12 mai pour redéfinir le partenariat entre les 2 sociétés. Les communications pourraient être envoyées aux responsables des chapitres.

- Pré-Congrès : **Prothèses sur implants le mercredi 26 septembre de 9h à 17h organisé par X Pouyat.**

Une partie théorique sur la prothèse fixe sur implants aura lieu le matin avec les conférenciers suivants : J Dichamp, F Buytard, et X Pouyat. La partie atelier pratique est organisée l'après midi avec la participation d'un laboratoire et la session théorique reprendra en fin d'après midi pour aborder la prothèse mobile sur implants. Les inscriptions seront gérées comme les inscriptions au congrès au tarif de 180 € et avec la possibilité de s'inscrire via le site web de la société.

Séminaire : la piezochirurgie le mercredi 26 septembre de 8h à 18h organisé par B

Philippe

Le flyer rédigé par B Philippe est validé par le CA. B Philippe, C Paulus, W Lahiani, F Chrétien, P Decq, C Maciver, JP Ménigaud seront les conférenciers et le laboratoire NSK participera à la partie pratique et prendra en charge le déjeuner des participants. Il a été décidé que les inscriptions seraient gérées par NSK (tarif de 220 € pour les praticiens et 80 € pour les internes) et que la moitié des apports serait reversée à la SFSCMF, NSK devant régler les prestations et frais des orateurs.

- Journée des assistantes : organisée par X Pouyat, elle aura lieu le jeudi 27 septembre de 13h à 18h avec un accueil dès 11h pour une visite de l'exposition et le déjeuner. La gestion du risque infectieux, la chirurgie orthognatique et le Cone beam seront les thèmes abordés avec MP Guillaume, PY Blanchard, X Pouyat, A Dardente, O Perrin comme intervenants et la participation de la société Planmecca. X Pouyat demandera à Planméca de prendre en charge le déjeuner des assistantes. Il faudra contacter le CNQOAS pour augmenter la participation et redemander le listing de l'IMCI qui avait été promis.

- Dîner de Gala : L Benslama a passé un après midi à prospecter avec Caroline Bruyère et à visiter quelques sites à Versailles.

3 possibilités : Le Trianon Palace comme l'année dernière au tarif de 25000 € environ, l'Académie du spectacle équestre (avec une prestation de Bartabas) au tarif de 40500 € environ et un restaurant dans les parcs du château : La Flottille, endroit moins prestigieux mais sympathique et bucolique au tarif intéressant de 15000 €.

Les membres présents au CA valident la Flottille.

- La session britannique de 1h aura lieu le samedi matin et J Ferri confirme la présence de trois conférenciers anglais dont Tony Markus, James Stephen Brown et David Koppel. (voir titres sur le site de la SFSCMF)

- Invitations : tous les présidents des sociétés étrangères seront invités au congrès et au repas de gala, de même que C Bruyère accompagnée de son mari.

- Le traiteur Cousin apprécié en 2011 ne fait pas l'unanimité (prestations et tarifs).

10. Rôle de la société dans le DPC (F Dujarric)

F Dujarric explique que le DPC, développement professionnel continu, est une démarche individuelle tout au long de la carrière, similaire pour tous les médecins. Il constitue une obligation pour les médecins. J Ferri pense que le congrès annuel doit avoir un rôle prépondérant dans le DPC.

Il existe des institutions régionales qui participent aux EPU. On ne sait pas encore si la réunion du 20 avril aura lieu. A noter que les directives européennes imposent le respect de la concurrence entre les différents organismes de formation et il sera nécessaire d'harmoniser.

La définition du DPC est la suivante : le DPC a pour objectif l'évaluation des pratiques professionnelles, le perfectionnement des connaissances, l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins ainsi que la prise en compte des priorités de santé publique et de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé.

Lotfi souhaiterait un budget pour faire une action de formation continue lors de son congrès à l'heure du déjeuner entre 12h30 et 14h30. F Dujarric répond que le cahier des charges est particulier, les présences sont à vérifier, le ciblage action DPC doit être bien précis.

B Philippe pose une question : y aurait il un moment, une petite heure pour parler du DPC au cours de la 1/2 journée de l'OA ?

L'OA accréditation est une démarche volontaire, alors le DPC constitue une obligation pour les médecins. La réflexion doit être poursuivie à ce sujet.

11. Réforme des statuts (X Pouyat)

Le changement des statuts impose plusieurs contraintes : les statuts doivent être lus au cours de l'AG, et tout changement est à déclarer en préfecture. Une AGO semble difficile à organiser en 2012 en plus de l'AGE.

Il est trop tôt pour adapter les statuts au DPC qui n'est pas encore bien défini.

X Pouyat insiste également sur le fait qu'il faut travailler par multiple de trois (chapitres, durée des mandats...) et rappelle la remarque pertinente sur les chapitres que B Ruhin avait faite lors du 1er CA de l'année (incohérence), il propose donc une liste de 12 chapitres, avec une distribution de thèmes plus équilibrée, un ou deux responsables maximum par chapitre.

Nouvelle liste des chapitres :

- Chapitre 1 : Bases fondamentales, nouvelles technologies, aspects médico-légaux
- Chapitre 2 : Pathologie médicale stomatologique et maxillo-faciale
- Chapitre 3 : Implantologie, chirurgie pré-implantaire et pré-prothétique
- Chapitre 4 : Pathologie tumorale bénigne – glandes salivaires –
- Chapitre 5 : Pathologie tumorale maligne
- Chapitre 6 : Traumatologie maxillo-faciale
- Chapitre 7 : Chirurgie esthétique face et cou – chirurgie cutanée
- Chapitre 8 : Chirurgie orthognatique et ODMF – pathologie del’ATM
- Chapitre 9 : Chirurgie reconstructrice crânio--maxillo-faciale
- Chapitre 10 : Malformations crânio-maxillo-faciales
- Chapitre 11 : Chirurgie humanitaire – handicap
- Chapitre 12 : Vie professionnelle – relations avec les organismes institutionnels

L Benslama trouve que la répartition est excellente et **cette liste est validée par un très petit nombre de membres présents, (Blanchard, Fusari, Pouit, Philippe, Pouyat et Benslama), elle sera remis au vote lors du CA du 12 mai prochain.**

Concernant l'appellation de la société, si seule la mention "chirurgie orale" est ajoutée, la société ne perdra pas le référencement à la revue. **Elle devra être soumise au vote lors du prochain CA [LB6] avant le référendum sur le site.**

12. Nouveaux Membres

NOM	PRENOM	ACTIVITE	PARRAINS	VILLE
SAKO	MARJON	INTERNE	JF CHASSAGNE-E SIMON	ALBANIE NANCY
PHAM DANG	NATHALIE	PH	BOUCHET - CHEVALEYRE	CLERMONT FERRAND
RENARD	PIERRE MANUEL	ASSISTANT	M LEBRETON - X DUFOUR	LIBOURNE
ASSAF	ROGER	ATTACHE	P SEGUIN - T ALIX	ST ETIENNE
RENARD	PIERRE MANUEL	CCA	JF HERVE - P PILLER	LIBOURNE
DENGLEHEM	CORENTIN	CCA	A BRYGO - G RAOUL	LILLE
ZAKHAR	ABDELLALI	CCA	A BRYGO - A WISS	LILLE
OULD TICHITY	AHMED	INTERNE		MAURITANIE
		<i>RETRAITE</i>		
JOUEN	FRANCOIS		ST VAST LA HOUQUE (50)	
VONNET	ALAIN		PARIS	
MUSTER	DOMINIQUE		SCHILTIGHEIM	
		<i>RADIATION</i>		
FAVE LESAGE	FRANCOIS		NANCY	

Tous ces nouveaux adhérents ont été validés par P Breton sauf Pierre Manuel RENARD (ORL donc en attente des nouveaux statuts qui devraient élargir l'adhésion à la SFSCMF aux autres spécialités voisines) et Ahmed OULD TICHITY qui avait un bulletin incomplet.

Pour les concertations et discussions entre membres du CA à ce sujet ou sur d'autres, désormais la société possède un contrat avec n° de téléphone pour des réunions téléphoniques ce qui doit faciliter les échanges. F Cheynet demande alors si ce ne serait pas un bon moyen de stimuler le fonctionnement des chapitres (toujours léthargique) par ce biais, en organisant des réunions régulières. PY Blanchard insiste sur le fait que ces réunions ne doivent pas être systématiques mais doivent apporter un plus à la société, et les responsables des chapitres doivent être relancés ponctuellement.

Fin de la réunion à 18h20